

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 12 décembre 2016

L'an deux mille seize et le douze décembre à 20 h 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M VOLLE André, Président du CCAS.

Date de la Convocation : 02 décembre 2016.

Nombre de membres en exercice : 9 Présents : 5 Votants : 5
Résultat du vote : Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – CROZIER – LEBRAT – PIQUEMAL – LASCOMBE.

Excusés : M. GENDRON – BOMBRUN.

Absents : M. RAMUS – ACHOUR.

Madame Marie-France LEBRAT a été élue secrétaire,

Objet : Portage des repas aux personnes âgées. Tarifs à compter du 01/01/2017.

Au cours de cette séance, le Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents décide de fixer les tarifs des repas comme suite à compter du 01 janvier 2017.

- Repas livré par le C.C.A.S : 7.95 €.
- Repas emporté par l'intéressé : 7.70 €



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 12 décembre 2016.

16 DEC. 2016

POUR COPIE CONFORME
ALBA LE 13 DECEMBRE 2016
LE PRESIDENT
André VOLLE



